

MCC Webmaster et Métiers de l'Internet 1ère année 2024-2025

CC : Contrôle Continu

Travaux au fil de l'UE

EF : Evaluation Finale

Soutenance / Rapport / Evaluation en temps limité / Projet

Obligatoire / Facultatif	Sem.	Description UE			Matière			Session 1				Session 2				
		Nouveau Nom de l'UE	ECTS	CNU	Nom (code)	Description	Présentiel Etudiant (h)	Mutualisation	Epreuve	Durée	Coeff	Calcul note	Epreuve	Durée	Coeff	Calcul note
O	1	L101 Fonctionnalités et usages de l'internet	3	71	L101 Fonctionnalités et usages de l'internet (S1T119U)	CM			CC	0.5			Oral	20 mn	1	O
O	1	L102 Introduction à la création de contenus	3	71	L102 Introduction à la création de contenus S1TCC12U	TD (distanciel)	27		EF	0.5			Examen	1h30	1	E
O	1	L103 Ordinateurs et périphériques, systèmes d'exploitation	3	71	L103 Ordinateurs et périphériques, systèmes d'exploitation (S1T1179U)	CM			CC	0.5			Examen	1h30	1	E
O	1	L104 Introduction à la création de sites web	6	71	L104 Introduction à la création de sites web S1TCC22U	TD (distanciel)	54		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Oral	20 mn	1	O
O	1	L105 Anglais niveau 1	3	11	L105 Anglais niveau 1 S1TCC32U	CM			CC	0.5			Oral	20 mn	1	O
O	1	L106 Hébergement et référencement	3	71	L106 Hébergement et référencement (S1T11C9U)	TD (distanciel)	27		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Oral	20 mn	1	O
O	1	L107 Algorithmique	3	71	L107 Algorithmique (S1T11A9U)	CM			CC	0.5			Examen	1h30	1	E
O	1	L108 Connaissance de l'entreprise	3	71	L108 Connaissance de l'entreprise (S1T1189U)	TD (distanciel)	27		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Examen	1h30	1	(E+O)2
O	1	L109 Intégration et usages des CMS	3	71	L109 Intégration et usages des CMS (S2T1149U)	CM			CC	0.5			Examen	1h30	1	O
O	2	L110 Veille et e-réputation	3	71	L110 Veille et e-réputation (S2T1189U)	TD (distanciel)	27		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Oral	20 mn	1	O
O	2	L111 Découverte du milieu professionnel	6	PRO	L111 Découverte du milieu professionnel (S2T1119U)	TD (distanciel)	54		Rapport	0.25	0.25.CC+0.75.RAPPORT					
O	2	L112 Technologies XML	3	71	L112 Technologies XML S2TCC12U	TD (distanciel)	27		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Examen	1h30	1	(E+O)2
O	2	L113 Introduction aux bases de données	3	71	L113 Introduction aux bases de données (S2T1139U)	CM			CC	0.5			Examen	1h30	1	(E+O)2
O	2	L114 Introduction au Javascript	3	71	L114 Introduction au Javascript S2TCC22U	TD (distanciel)	27		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Oral	20 mn	1	(E+O)2
O	2	L115 Qualité d'un site web	3	71	L115 Qualité d'un site web (S1T1199U)	CM			CC	0.5			Examen	1h30	1	(E+O)2
O	2	L116 Ergonomie des interfaces et contenus visuels	6	71	L116 Ergonomie des interfaces et contenus visuels S2TCC32U	TD (distanciel)	54		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Ecrit	3h00	1	E
O	2	L117 Droit du numérique niveau 1	3	1	L117 Droit du numérique niveau 1 S2TCC42U	TD (distanciel)	27		EF	0.5	0.5.CC+0.5.EF		Oral	20 mn	1	O

Informations importantes : ces règles s'appliquent en première et seconde année.

Retards de remise des travaux



Les étudiants doivent obligatoirement déposer leurs travaux avant la date et l'heure limite indiquée sur la plateforme CVTIC.

En cas de retard aux CC ou EF => la pénalité est laissée à la libre appréciation de l'enseignant

Par Exemple :

- CC rendu en retard de 2 semaines après le rendu des notes = 0
- Demande de report de délai d'une semaine dûment justifiée par l'étudiant = pas de pénalité
- Examen synchrone rendu avec 15 minutes de retard = pénalité sur la note

Absences Justifiées (ABJ) ou Injustifiées (ABI)



Absence aux Contrôles Continus CC

En cas d'absence ou de travail non rendu, si l'étudiant est :
 - ABJ ou ABI à la totalité des CC => ABJ ou ABI à la note de CC
 - ABJ à une partie des CC => 0 aux travaux non rendus et calcul de la moyenne de CC
 - ABJ à une partie des CC => la note manquante est neutralisée et le calcul de la moyenne se fait sans cette note, s'il y a au moins 2 notes de CC. S'il n'y a pas de note en nombre suffisant pour calculer une moyenne: ABJ au CC.

Absence à l'Évaluation Finale EF

En cas d'absence ou de travail non-rendu = ABJ ou ABI

CONSEQUENCES ABI / ABJ

ABI/ABJ à l'une des 2 notes ou aux 2 notes [CC ou EF] a pour conséquence ABI/Défaillant pour toute l'UE ABI/Défaillant à l'une des UE bloque le calcul de la moyenne du semestre :
 • le mécanisme de compensation entre UE/Semestre ne se fait pas
 • l'étudiant est convoqué en session 2 à toutes les UE du semestre inférieures à 10/20

Validation des semestres et de l'année



Pour être admis à un semestre

Le candidat doit obtenir 10/20 à la moyenne pondérée du semestre. La pondération correspond au nombre d'ECTS délivré par chaque UE.

Pour être admis à l'année

Le candidat doit être admis à chacun des 2 semestres. S'il ne valide pas un semestre, il peut valider l'année « par compensation », si la moyenne annuelle des 2 semestres est supérieure à 10/20.

SAUF ABI / ABI : en cas d'absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) à l'une des UE, le calcul de moyenne ne s'effectue pas et la compensation n'est pas possible.

SAUF UEL111 et L209 : Non rattrapables et non compensables

Une note inférieure à 10/20 aux UE professionnelles de stage n'est pas rattrapable (pas d'examen de seconde session) ni compensable par les notes des autres UE. Il faut donc obtenir une note supérieure à 10/20 à ces UE pour valider l'année.

Identification durant les examens



Lors des épreuves de contrôle continu (CC), des évaluations finales (EF), des examens oraux et écrits de session 2, une vérification de l'identité du candidat pourra être réalisée via surveillance par visio-conférence ou par un logiciel dédié à la surveillance d'examen.

Le candidat veillera :

- à disposer des logiciels et du matériel nécessaire en état de fonctionnement (webcam, micro, logiciel de surveillance d'examen)
- à présenter les documents d'identité demandés (par exemple carte d'étudiant, pièce d'identité, convocation...)
- à rester dans le champ de la webcam et à être reconnaissable durant toute la durée de l'épreuve, qu'il s'agisse d'une soutenance orale, ou d'un examen en temps limité : le visage dégagé, dans de bonnes conditions de luminosité, la caméra correctement cadrée pour présenter l'entièreté du visage.

Si l'identification du candidat n'est pas possible, il ne pourra pas être évalué.

Stage 1^{ère} année - UE L111 Stage 2^{ème} année - UE L209



Ces 2 Unités d'Enseignement sont non rattrapables et non compensables.

- Les stages sont obligatoirement en présentiel.

Un stage hybride est possible sur accord de l'équipe pédagogique : équivalent à 2 jours minimum de présence en entreprise par semaine
 Les stages en 100% télétravail seront limités exclusivement à des cas particuliers sur accord de l'équipe pédagogique notamment en cas de problèmes de santé.

- Dispense de stage de première année sur demande pour les étudiants en FC/FP (et F1 qui disposeraient déjà d'une expérience significative en entreprise ou une activité freelance).
 Pour valider l'UE L111, il reste obligatoire de participer aux activités académiques et de remettre un rapport de bilan et d'obtenir une moyenne de 10/20 au minimum.

- Etudiants AJAC : le stage de première année peut éventuellement être remplacé par un projet tutoré à mener en 2^{ème} année de septembre à décembre.
 Pour valider l'UE L111, il reste obligatoire de participer aux activités académiques, de remettre un rapport de bilan et d'obtenir une moyenne de 10/20 au minimum.

Le stage de 2^{ème} année est obligatoire et ne pourra faire l'objet d'aucune dispense.

Session 2 - Epreuves de Rattrapage



Dans le cas où le candidat n'est pas en mesure de valider l'année en session 1, il est convoqué aux épreuves de rattrapage, organisées selon les modalités précisées dans les MCCC.

La note de session 2 remplace la note de session 1.

Un candidat qui ne se présente pas à une épreuve de rattrapage (l'écrit et/ou l'oral) est évalué ABI à l'UE.
 La présence à toutes les épreuves de rattrapage est donc obligatoire

Redoublement et AJAC



Redoublement

Si à l'issue de la seconde session, le candidat ne valide pas son année, il peut demander un redoublement via un message aux responsables de formation, en précisant ses motivations pour le redoublement. Le redoublement est accordé au cas par cas.

Le triplement d'une même année n'est pas autorisé.

AJAC

Dans le cas où un étudiant de première année valide l'ensemble des UE académiques à l'exception de l'UE de stage (L111), il peut être autorisé par le jury à suivre les cours de la seconde année sous le statut AJAC (Ajourné Autorisé à Continuer). Dans ce cas l'étudiant devra valider l'UE L111 durant la seconde année.
 Le statut AJAC équivaut à un redoublement de la première année, avec autorisation à poursuivre en seconde année. Si l'UE L111 n'est toujours pas validée en fin de seconde année, un triplement ne sera pas possible.

MCC Webmaster et Métiers de l'Internet 2ème année 2024-2025

CC : Contrôle Continu Travaux au fil de l'UE

EF : Evaluation Finale Soutenance / Rapport / Evaluation en temps limité / Projet évalué en fin d'UE

Description UE				Matière				Session 1				Session 2						
Obligatoire / Facultatif	Sem.	Nouveau Nom de l'UE	ECTS	CNU	Nom (code)	Description	Présentiel Etudiant (h)	Mutualisation	Epreuve	Durée	Coeff	Calcul note	Epreuve	Durée	Coeff	Calcul note		
O	3	L201 Intégration web	3	71	L201 Intégration web S4TCC12U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Examen	1h30	1	(E+O)/2		
						TD (distanciel) 27			EF				Oral				20 mn	1
						TP												
O	3	L202 Gestion de projet web	3	71	L202 Gestion de projet web S3TCC22U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Oral	20 mn	1	O		
						TD (distanciel) 27			EF									
						TP												
O	3	L203 Sécurité du web	3	71	L203 Sécurité du web S3TCC32U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Oral	20 mn	1	O		
						TD (distanciel) 27			EF									
						TP												
O	3	L204 Web dynamique et bases de données	6	71	L204 Web dynamique et bases de données S3TCC42U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Examen	3h00	1	(E+O)/2		
						TD (distanciel) 54			EF				Oral				20 mn	1
						TP												
O	3	L205 Administration de serveurs	6	71	L205 Administration de serveurs S3TCC52U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Examen	3h00	1	(E+O)/2		
						TD (distanciel) 54			EF				Oral				20 mn	1
						TP												
O	3	L211 Création de contenus multimédias	6	71	L211 Création de contenus multimédias S3TC162U	CM	0	NON	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Examen	3h00	1	E		
						TD (distanciel) 54			EF									
						TP												
O	3	L210 Animation de sites web et "traffic management"	3	71	L210 Animation de sites web et "traffic management" S3TC172U	CM	0	NON	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Oral	20 mn	1	O		
						TD (distanciel) 27			EF									
						TP												
O	4	L206 Techniques de communication	3	71	L206 Techniques de communication S3TCC12U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Examen	1h00	1	(E+O)/2		
						TD (distanciel) 27			EF				Oral				20 mn	1
						TP												
O	4	L207 Droit du numérique niveau 2	3	1	L207 Droit du numérique niveau 2 S4TCC22U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Oral	20 mn	1	(E+O)/2		
						TD (distanciel) 27			EF									
						TP												
O	4	L208 Anglais niveau 2	3	11	L208 Anglais niveau 2 S4TCC32U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Oral	20 mn	1	O		
						TD (distanciel) 27			EF									
						TP												
O	4	L209 Réalisation professionnelle	12	PRO	L209 Réalisation professionnelle S4TCC42U	CM	0	L2 Pro MI Applications Web	RAPPORTS		0,4	0,4.R+0,6.S	X					
						TD (distanciel) Référentiel			SOUTENANCE				0,6					
						TP												
O	4	L212 Stratégie des médias sociaux et "community management"	6	71	L212 Stratégie des médias sociaux et "community management" S4TC152U	CM	0	NON	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Examen	3h00	1	(E+O)/2		
						TD (distanciel) 54			EF				Oral				20 mn	1
						TP												
O	4	L213 Mesure et optimisation d'audience	3	71	L213 Mesure et optimisation d'audience S4TC162U	CM	0	NON	CC		0,5	0,5.CC+0,5.EF	Oral	20 mn	1	O		
						TD (distanciel) 27			EF									
						TP												

Informations importantes : voir aussi les règles au bas des MCC de première année qui s'appliquent également en 2ème année